

## LE JARGON « PAYSAN » DANS LA LITTÉRATURE

ANDRÉ HORAK

Université de Berne

### 1. INTRODUCTION

« J'ai pété la porte d'une bagnole de flics, mais ils ont rien pigé. » Des phrases comme cette dernière sont courantes dans la vie quotidienne. Elles appartiennent sans doute à un registre familier, non officiel, et, selon certains linguistes, non standard. Pourtant, la classification linguistique précise de telles phrases est souvent ambiguë, floue, et ainsi difficile. N'ayant dans certains cas pas la précision nécessaire pour pouvoir classer un parler sans ambiguïté sous l'un des registres connus, des termes comme *français populaire*, *argot*, *jargon*, mènent à l'introduction de termes nouveaux tels que *jargon commun*, *argot commun* ou *jargot*, qui décrivent les phénomènes linguistiques « non standards » comme continus entre les notions déjà connues.

Ce travail prétend dans une première partie théorique éclairer l'imprécision et le flou qui s'imposent au moment d'un essai de classification d'un parler sous l'une des notions telles que l'argot ou le jargon, puis proposer quelques définitions de ces dernières notions, et introduire les termes « intermédiaires » *jargot*, *argot commun* et *jargon commun*.<sup>1</sup> Il sera également nécessaire de différencier entre l'argot, le jargon et les variétés sociales et régionales.

Une deuxième partie de ce travail prêtera attention à une application de la théorie introduite au jargon « paysan » que l'on trouve (sporadiquement) dans la littérature française des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, précisément dans des extraits de *Dom Juan* de Molière, *Jean Bête à la foire* de Beaumarchais, et du conte « Aux champs » de Maupassant. Cette dernière partie sera en même temps une analyse de certaines caractéristiques phonétiques, lexicales et syntaxiques du jargon « paysan », et une étude comparative entre les différents auteurs et siècles.

---

<sup>1</sup> Ce travail cherche à définir le jargon et à l'illustrer à l'aide d'exemples de la littérature. L'introduction et l'explication d'autres notions (*argot*, *argot commun*, *jargon commun*, *jargot*) aident à mieux délimiter les frontières entre ces notions mêmes et notamment entre elles et le jargon, et ainsi à mieux décrire les particularités du jargon. En raison de l'objectif de ce travail, l'explication des termes autres que le jargon se limitera au nécessaire.

## 2. NOTIONS

### 2.1. ARGOT

La voix populaire divise la langue en deux grandes sous-parties : les variétés standard et non standard, qui, elles-mêmes, se composent d'autres sous-parties plus spécifiques. La langue non standard comporte de nombreuses variations, dont la variation chronologique (archaïsmes), la variation géographique (dialectes, régiolectes), la variation individuelle (idiolectes), la variation technique (technolectes), et, finalement, les variations sociales (sociolectes). L'argot (et le jargon) appartient à ces dernières variations sociales, aux sociolectes. Il est compris comme langue spécialisée d'un groupe, souvent comme langage de la pègre ou comme langage spécialisé d'un même groupe qui se qualifie par un métier commun. Dans ce dernier cas, l'argot est souvent lié à la terminologie originaire d'un tel métier ; il peut ainsi se confondre avec le technolecte, qui devient sociolecte.

Parmi ses diverses fonctions, dont les fonctions convivencielle ou ludique, la fonction cryptique est l'une des principales fonctions de l'argot qui le qualifient comme tel. Le *Petit Robert* définit l'argot comme « [l]angage cryptique des malfaiteurs, du milieu ». Un groupe de malfaiteurs appartenant à la pègre cherche souvent à augmenter le plus possible l'opacité de leur langage; la fonction essentielle est dans ce cas la fonction cryptique intentionnellement employée<sup>2</sup>, qui à la fois permet aux membres des initiés un fort degré d'identification avec leur groupe à travers l'outil du langage et bannit les non-initiés vers le monde extérieur au groupe. Une autre définition décrit l'argot comme « [l]angage particulier à une profession, à un groupe de personnes, à un milieu fermé », en citant comme exemples le javanais et le verlan. Le résultat est le même que celui du langage de la pègre : le cryptage empêche toute compréhension, ou, au moins, une compréhension entière du discours argotique du côté d'un locuteur d'une autre variété linguistique. Bien que d'autres fonctions puissent être nommées, la fonction cryptique reste caractéristique et essentielle dans la plupart des définitions de l'argot.

### 2.2. JARGON

« Langage déformé, fait d'éléments disparates », « [l]angage particulier à un groupe et caractérisé par sa complication, l'affectation de certains mots, de certaines tournures », « [l]açon de s'exprimer propre à une profession, une activité, difficilement compréhensible pour le profane » ; telles sont les définitions du *Petit Robert* que l'on trouve sous l'entrée « jargon ». Mettant à part les points communs que le jargon partage avec l'argot (qui seront examinés dans la section suivante), il reste peu d'éléments à relever comme particularité du jargon.

Pour ajouter une définition, chacun des groupes dont la cohésion est linguistiquement marquée a son propre langage que l'on nomme *jargon*, avec des traits non partagés par les autres groupes. Vu le grand nombre de groupes (du domaine scientifique, ouvrier,

---

<sup>2</sup> Dès que l'intention de cryptage du locuteur est mise en question, l'argot perd, avec sa fonction cryptique, sa caractéristique essentielle. En résultent des problèmes de classification des sociolectes (voir *infra* 2.3.).

juvénile, etc.) utilisant le jargon, il convient de parler de *jargons* plutôt que d'un seul jargon. Un groupe de chirurgiens aura, par exemple, toute une série de termes techniques en commun qui servent non à détruire l'intelligibilité de leur discours pour des non chirurgiens (fait visé par l'argot et favorisé par la fonction cryptique), mais à augmenter la rapidité et exactitude de leur communication. On peut ainsi attribuer au jargon une fonction économique, qui favorise le même effet que la loi du moindre effort : obtenir le plus d'effet, qui est dans le cas du jargon une communication dense et précise en relativement peu de temps, avec le moindre effort. Ce moindre effort est réalisé par l'emploi d'une terminologie technique propre au groupe correspondant qui rend superflu la nécessité de circonscrire les référents à l'aide de longues définitions.

Finalement, la frontière entre jargon et argot ne peut être strictement délimitée ; la problématique liée à ces notions, qui sera explicitée ci-après, est mise en évidence par une autre définition, qui évoque une certaine contiguïté entre les termes *argot* et *jargon* en décrivant ce dernier comme « [a]rgot ancien »<sup>3</sup>.

### 2.3. RAPPORTS NOTIONNELS

#### 2.3.1. Points communs entre argot et jargon

On peut comprendre l'argot et le jargon comme deux sous-parties appartenantes à une entité plus grande, le *parler* (le parler marginal, socialement spécifique ou populaire). Ce dernier « peut se définir comme un langage crypté, soit à des fins professionnelles, soit à des fins de pur cryptage ».<sup>4</sup> En d'autres termes, le parler, une entité générale, contient plusieurs sous-entités, dont l'argot et le jargon. Une sous-entité du parler est identifiée plus spécifiquement selon les fins (professionnelle, cryptique, etc.) qu'elle envisage ; comme déjà mentionné, des fins professionnelles sont attribuées au jargon, tandis que le cryptage est propre à l'argot. L'intention joue donc un rôle essentiel pour l'identification d'une sous-partie du parler comme argot ou jargon.<sup>5</sup> Les rapports d'inclusion entre les notions présentées sont provisoirement visualisés dans le modèle suivant :<sup>6</sup>

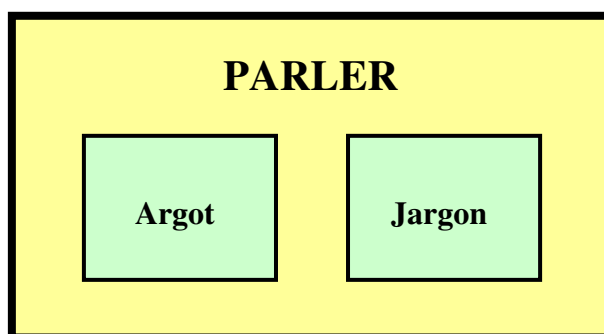


Figure 1

<sup>3</sup> cf. *Petit Robert*

<sup>4</sup> Rousselot Philippe, «Le Parler, l'argot et le jargon», in *Centre d'argotologie XI-XII*, 1991, p. 29.

<sup>5</sup> L'intention sert d'ailleurs à marquer une différence fondamentale entre l'argot et le jargon. cf. *infra*

<sup>6</sup> cf. Rousselot Philippe, *loc. cit.*, p. 26

Le point commun entre argot et jargon est leur appartenance à une entité plus grande, le parler.

### 2.3.2. Différences entre argot et jargon

Comme antérieurement évoqué, le jargon est un langage spécialisé, technique, dont la fonction économique permet un progrès conversationnel rapide et précis. L'argot, pour sa part, est un langage de la pègre, de malfaiteurs, de groupes qui cherchent à s'isoler parmi les autres groupes de la société à l'aide d'un langage cryptique qui doit empêcher toute compréhension pour des non-initiés à l'argot en question.

Commencent alors les problèmes quand le jargon est aussi spécialisé et technique qu'il devient incompréhensible ou difficilement compréhensible pour ceux qui n'appartiennent pas au groupe qui s'en sert ; dans ce cas, le jargon a, comme l'argot, une fonction cryptique. Il reste pourtant une différence essentielle entre le cryptage possible du jargon et le cryptage de l'argot : l'intention. L'argot est intentionnellement employé à des fins cryptiques. Bien que le jargon puisse avoir plusieurs buts, dont l'économie, la spécialisation ou même un sentiment d'appartenance à un certain groupe, il ne cherche pas à crypter l'énoncé. Il se peut ainsi qu'un sous-groupe du parler ne puisse être identifié sans la connaissance de l'intention du locuteur.

Le critère du cryptage nous pose un problème : Un même mot peut à la fois fonctionner comme mot argotique, pour ceux qui ne connaissent pas son sens, et comme mot révélant du jargon, pour ceux qui l'emploient dans leur propre langage. Cette problématique suggère qu'il ne peut être déterminé si on se trouve devant un argot ou un jargon qu'en tenant compte de l'intention du locuteur et de la compétence linguistique de l'allocutaire. La prochaine section ne traitera plus le problème de détermination et attribution de mots aux notions *argot* ou *jargon*, mais en introduira un autre : celui du passage d'un même mot de l'argot au jargon ou inversement. Ce glissement entre les notions permet en même temps d'introduire de nouveaux termes : le *jargot*, l'*argot commun* et le *jargon commun*.

N'étant que des sous-ensembles, les argots font partie d'une même entité plus grande, le parler. Malgré sa fonction cryptique, le vocabulaire d'un argot ne peut être composé exclusivement de mots inconnus aux autres argots. La base de chaque argot est un vocabulaire partagé par tous les autres argots ; cette base est dénommée *argot commun*. Compte tenu de la définition de l'argot comme langage cryptique, le terme *argot commun* paraît constituer un paradoxe, un oxymore ; l'adjectif *commun* semble empêcher tout cryptage. Ce problème se résout en considérant les mots communs comme connus parmi les argots, mais tout de même inconnus et cryptés pour les langages non argotiques. De même pour le *jargon commun*, terme qui désigne les traits (surtout lexicaux) partagés par tous les jargons, mais cependant exclusivement caractéristiques des groupes jargonnes.

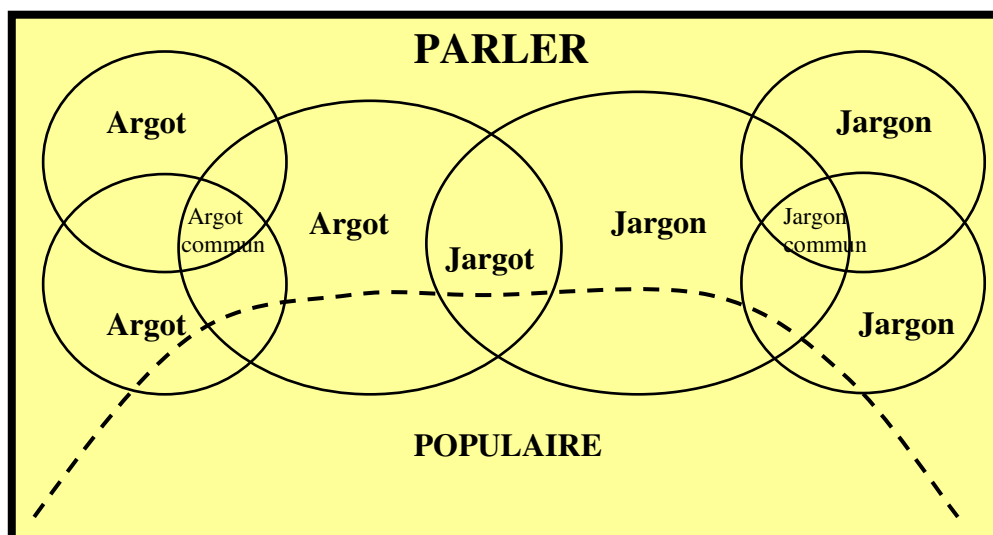
Le mot-valise *jargot* a été créé par Marc Sourdou à partir des éléments constituants *argot* et *jargon* pour désigner le passage de l'un à l'autre sous-groupe (de l'argot au jargon ou inversement) qu'un même mot peut effectuer. L'emploi intentionnel d'un jargon face à quelqu'un qui n'est pas familiarisé avec ce langage peut avoir comme effet un cryptage d'habitude propre à l'argot. Sans changer de lexique, un jargon peut ainsi avoir la même fonction cryptique que l'argot. Le jargot se présente comme synonyme de l'argot commun lorsqu'il désigne le langage devenu commun entre les argots et ainsi ayant perdu (une partie de) sa fonction cryptique. La seule intention est responsable pour

un changement fonctionnel du langage et peut donc être dite essentielle pour la détermination de l'argot, du jargon et de la notion hybride, du jargot.

### 2.3.3. Différences entre jargons et variétés populaires

Plutôt que de parler de différences entre jargon et variétés populaires, il convient de parler de rapports entre ces notions. Ne possédant pas que du vocabulaire exclusif ou non partagé avec d'autres variétés linguistiques, et ainsi ayant une base partagée par d'autres variétés, le jargon est partiellement inclus dans le langage populaire ; le lexique d'un jargon (dont la fonction est économique ou spécialisée) qui qualifie le jargon comme tel ne constitue qu'une partie de la totalité du vocabulaire dont un jargon est composé.<sup>7</sup> En d'autres termes, la base, l'ensemble des traits linguistiques partagés par tous les sous groupes populaires, dont les argots et les jargons, relève du parler populaire.<sup>8</sup> Une partie considérable du jargon relève des traits caractéristiques du français populaire. Ainsi, à la différence d'un jargon, une variété populaire a un propre système phonologique. De même, au moins une partie de la syntaxe du jargon est partagée avec le parler populaire ; avec les seules propriétés syntaxiques du jargon, une communication ne serait possible. Le lexique est donc le champ d'investigation qui permet le mieux de distinguer le jargon de la variété populaire par laquelle il est englobé.

Les notions *argot*, *jargon*, et les notions intermédiaires *argot commun*, *jargon commun* et *jargot* nous posent devant un problème de détermination ; il est difficile de délimiter le point, s'il en existe un, où se trouve la frontière entre ces notions. Finalement, il convient mieux de parler d'un flou, d'un continu entre les termes introduits, qui est partiellement représenté par les notions intermédiaires (*jargot*, etc.) ; pourtant, ces dernières notions n'arrivent pas non plus à résoudre le problème de délimitation. Le modèle suivant cherche à visualiser les rapports entre les différentes notions auparavant introduites.



<sup>7</sup> De même pour l'argot.

<sup>8</sup> L'analyse du jargon dans la littérature française de la deuxième partie de ce travail examinera ainsi des traits appartenants également au français populaire.

*Figure 2*

Le modèle ci-dessus représente plusieurs argots et jargons qui ont comme première base commune l'argot commun et le jargon commun. Le jargot comme notion floue est représenté par l'entrecroisement entre l'argot et le jargon. La deuxième base des sous-groupes argotiques et jargonnesques est la partie (lexicale, phonologique, morphologique et syntaxique) appartenante à la variété populaire.

### 3. LE JARGON DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Cette partie cherche à présenter quelques traits caractéristiques du jargon « paysan » et du jargon de la foire que l'on trouve dans la littérature française de tous les siècles. Vu que le jargon appartient à une grande partie au parler populaire, et en raison de la difficulté de déterminer si quelques traits appartenaient à l'époque de la rédaction des œuvres au jargon et ne sont passés au populaire que plus tard, la description du français populaire en même temps que celle du jargon est inévitable. Une étude de la distribution du jargon sera également l'objet de cette dernière section.

#### 3.1. *MOLIÈRE, DOM JUAN*

##### 3.1.1. Marquages phonétiques

###### 3.1.1.1. *Voyelles*

De toutes les caractéristiques du jargon (et du parler populaire), les voyelles montrent le plus de différences par rapport à la langue non marquée. Dans l'extrait analysé, les divergences de voyelles sont les suivantes :<sup>9</sup>

pp. 60-61

- 1. 2 **d**eguaine / **d**égaine
- 1. 3 **Q**uement / **C**omment
- 1. 4 l'**e**n / l'**o**n
- 1. 10**a**lle / **e**lle
- 1. 11**l**y / **l**ui
- 1. 14**a**l / **e**lle<sup>10</sup>
- 1. 15**t**arre / **t**erre
- 1. 17**e**une / **u**ne
- 1. 17**v**raye / **v**raie

pp. 66-67

- 1. 19**s**on / **s**oin
- 1. 23**P**iarrot / **P**ierrot

<sup>9</sup> Cette analyse n'a point comme but de relever toutes les particularités du parler populaire que l'on trouve dans les extraits examinés, mais elle cherche à donner une idée des phénomènes à l'aide de quelques exemples choisis. Ainsi, la liste d'exemples pourra se prolonger. Le son exact de la voyelle (et plus loin de la consonne) ne peut être reconstruit à travers l'orthographe employée du XVII<sup>e</sup> siècle ; je renonce dans ce travail à une transcription phonétique des sons, car celle-ci ne représenterait qu'une réalité estimée. La barre oblique signifie « au lieu de » ; les exemples indiquent d'abord la variante populaire telle qu'elle figure dans le texte avant d'ajouter la variante standard correspondante. *l.* signifie *ligne*, *p.* la *page* à laquelle l'exemple figure. La voyelle divergente du français standard est indiquée en caractère gras.

- 1. 20**bian** / bien
- 1. 20**après** / après
- 1. 22**humeur** / **humeur**
- 1. 23**pis** / **puis**

### 3.1.1.2. Consonnes

pp. 60-61

- 1. 1 guieu
- 1. 7 void / voit
- 1. 10, 11 toujou / toujours
- 1. 24 amiquié / amitié

### 3.1.1.3. Autres particularités phonétiques

Les divergences phonétiques du jargon servent à faciliter la prononciation :

pp. 60-61

- 1. 2 Oïy / Oui
- 1. 12, 25 queuque / quelque (simplification d'un groupe consonantique)
- 1. 16 t'es / tu es
- 1. 28 queuquatre / quelqu'un d'autre (simplification d'un groupe consonantique)

### 3.1.2. Syntaxe

#### 3.1.2.1. Exclamations

N'étant qu'un parler destiné à la communication orale, le jargon révèle des marques typiques d'oralité, dont les exclamations (typographiquement traduites par le point d'exclamation) :

pp. 66-67

- 1. 13 Fi !
- 1. 15 Ha !

#### 3.1.2.2. Diverses particularités syntaxiques (traits d'oralité)

##### 3.1.2.2.1. Renversement de l'ordre des mots

Un renversement de l'ordre syntaxique provoque une reprise du nom par un clitique :

p. 61

- 1. 9-10 « Regarde **la grosse Thomasse** comme **elle** est assotée [...] »

Le clitique *elle* reprend le complément d'objet direct *la grosse Thomasse*.

---

<sup>10</sup> En comparant le pronom *alle* de la ligne 10 avec *al* de la ligne 14 (signifiant *elle*), l'absence d'une orthographe normative est perceptible.

### 3.1.2.2.2. Phrases complexes

Des phrases complexes résultantes d'un enchaînement de propositions par parataxe ou coordination sont typiquement orales :

a) coordination en *et*

p. 61

l. 11-15 « Toujou al ly fait queueque niche ou ly baille quelque taloche en passant, **et** l'autre jour qu'il estoit assis sur un escabiau, al fut le tirer de dessous ly, **et** le fit choir tout de son long par tarre. »

b) parataxe

p. 61

l. 15-17 « Jarny vla où len voit les gens qui aimont, mais toy, tu ne me dis jamais mot, t'es toujou là comme eune vraye souche de bois, [...] »

### 3.1.2.2.3. Autre particularité orale

Le démonstratif *ça* est souvent employé au lieu des variantes littéraires correspondantes *cela* ou *ce* :

pp. 60-61

l. 7 « Non, quand **ça** est, **ça** se void, [...] »

l. 20 « Ventrequenne, **ça** n'est pas bian, [...] »

### 3.1.3. Lexique

Les marquages par lesquels le jargon se distingue le plus du parler populaire sont ceux du lexique. Pourtant, dans les extraits analysés, le lexique est le domaine qui montre le moins de divergence par rapport à la langue standard. Les quelques exemples de marques lexicales sont les suivantes :

p. 60 1. 2 « deguaine » signification : « tournure ridicule, bizarre »<sup>11</sup>

p. 61 1. 9 « Thomasse » signification : « fille de Thomas »

l. 10 « assotée » signification : « sot par une passion »<sup>12</sup>

l. 12 « niche » signification : « espièglerie, facétie »

l. 12 « bailler » signification : « donner »

l. 12 « taloche » signification : « gifle »

## 3.2. BEAUMARCHAIS, JEAN BÊTE À LA FOIRE

### 3.2.1. Marquages phonétiques

#### 3.2.1.1. Voyelles

##### 3.2.1.1.1. Troncation de voyelles (facilité de prononciation)

pp. 180-181

pp. 234-235

<sup>11</sup> Cf. *Petit Robert*

<sup>12</sup> Pour cet exemple et les exemples suivants cf. Molière, *Dom Juan*, éd. Georges Couton, Paris, Gallimard, 1999, p. 61



- |                                       |                              |
|---------------------------------------|------------------------------|
| 1. 21, 42 v'là / voilà                | 1. 4 c't'heure / cette heure |
| 1. 26, 37 c'te / cette                | 1. 15 c'ti-ci                |
| 1. 44 c't'escogriffe / cet escogriffe | 1. 16 c'ti là                |
|                                       | 1. 17 c't'autre / cet autre  |

### 3.2.1.1.2. Modification de voyelles

pp. 234-235

1. 32 Volterre / **Voltaire**  
 1. 41 ben / **bien**

### 3.2.1.2. e muet

Le «e muet» est une voyelle centrale qui peut se perdre dans certaines positions et qui se prononce comme le [Ø] ou le [œ]. Le phénomène de la perte du e muet et aussi appelé *élision* du e muet. Comme la troncation de voyelles, l'élision du e muet permet de faciliter la prononciation.<sup>13</sup>

pp. 180-181

1. 6 s'ringue / seringue

pp. 234-235

1. 31 p'tit / petit

### 3.2.1.3. Consonnes

p. 231

1. 9 not amour / notre amour (réduction de *notre*, facilité de prononciation)

pp. 234-235

1. 16 not'père / notre père  
 1. 17 not'maison / notre maison

### 3.2.1.4. Liaison

Conscients que le français standard exige parfois des liaisons qui ne s'effectuent pas dans leur propre parler, certains locuteurs ajoutent librement des liaisons qu'ils considèrent comme «correctes»; en résulte une hypercorrection. D'autres liaisons «artificielles» exigent une explication grammaticale. Parmi les exemples figurant dans les extraits analysés, on peut distinguer des liaisons dont l'emploi prétend refléter une forme plurielle.

L'exemple de la ligne 17 (p. 180) sert à illustrer le cas du pluriel :

«[...] et malgré mille **z'**obstacles [...]»

Le pluriel déterminé du mot *obstacle* donne *les obstacles*. Dans ce dernier pluriel, l'article défini exige une liaison en *z-*, qui peut être comprise (par erreur) comme préfixe du pluriel *obstacle*. En conséquence, ce préfixe est ajouté au début de tous les pluriels, même en l'absence d'un article défini ou indéfini qui exigerait une liaison.

<sup>13</sup> Cf. Gadet F., *Le français populaire*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1992, pp. 36-38

pp. 180

- l. 13 son père représenta **z'**à grands coups  
l. 17 et malgré mille **z'**obstacles

### 3.2.1.4.1. Liaisons en *z-* (hypercorrections)<sup>14</sup>

pp. 180-181

- l. 1 **z'**et bien  
l. 3 **z'**avant  
l. 4 **z'**honnêtement  
l. 6 **z'**adroitement  
l. 45 **z'**est ici  
l. 45 **z'**avec

p. 231

- l. 3 dire **z'**à quelle fin  
l. 5 **z'**outre que Mam'selle a déjà  
**z'**été **z'**amoureuse  
l. 6 **z'**accouchée

pp. 234-235

- l. 11 François **z'**à t'un  
l. 26 qu'il devient **z'**imbécile  
l. 28 qu'il a **z'**orné  
l. 31 c'est **z'**un vrai  
l. 37 mon cher **z'**amant  
l. 39 d'abuser **z'**avec

### 3.2.1.4.2. Liaisons en *t-* (hypercorrections)

pp. 180-181

- l. 2 j'allais **t'**être  
l. 5 **t'**encore  
l. 19 **t'**enfin  
l. 27 relicher **t'**avec

p. 231

- l. 1 **t'**ébauchée  
l. 11-12 je ne suis pas **t'**un véritable

### 3.2.1.5. Autres particularités phonétiques

p. 231

- l. 2 Mameselle / Mademoiselle (simplification, facilité de prononciation)  
l. 5 Mam'selle / Mademoiselle<sup>15</sup>

pp. 234-235

- l. 0 Queu quantième / le combien  
l. 13, 25, 38 ch'père / chère père (simplification)  
l. 40 Ousqu'il y a / Ou est-ce qu'il y a (simplification)

## 3.2.2. Syntaxe

### 3.2.2.1. Exclamations

pp. 180-181

- l. 20 Aïe, aïe, aïe !

pp. 234-235

- l. 5 Ah !

<sup>14</sup> Vue l'abondance des hypercorrections dans les extraits examinés, je renonce de nouveau à donner tous les exemples possibles.

<sup>15</sup> Les exemples des lignes 2 et 5 mettent en évidence l'orthographe non normatisée du parler populaire.

1. 26 Ah l'indigne gueux !  
1. 37 Ah !
1. 21-22 puisse-t-il vivre encore  
cent ans ! [...] Eh !  
Messieurs !  
1. 31 Oh !  
1. 35 Morguienne !

### 3.2.2.2. Divers traits d'oralité

#### 3.2.2.2.1. Points de suspension

Les points de suspension traduisent dans les cas suivants le non respect des règles de conversation, précisément l'interruption d'un locuteur par un autre.<sup>16</sup>

- p. 180 1. 22-23 « [...], quand z'on les congédie... »

La phrase incomplète de la ligne 23 est un exemple d'une pseudo-ellipse ; le locuteur (Jean Bête) est interrompu et achève la phrase dans sa réplique suivante :

1. 25 « Et qui me reconduit z'avec jusqu'au cul-de-sac. »

- p. 231 1. 19 « Vous saurez en outre qu'un de mes grands-pères... » (Interruption)

- p. 234 1. 4 « il est bien aisé t'à c't'heure... » (Interruption)

#### 3.2.2.2.2. Phrases complexes

Les phrases complexes sont aussi caractérisées par un mélange des temps verbaux : passé simple et passé composé alternent avec le présent (de narration).

pp. 180-181

1. 1-9 « quand je vis [...] pour un moment l'emportement de sa colère . »  
(Parataxe prédominante ; temps verbaux mélangés)

1. 12-19 « Quand j'ai vu [...] à la porte du bonhomme Cassandre. »  
(Coordination prédominante ; temps verbaux mélangés)

p. 231

1. 1-7 « Monsieur le bonhomme Cassandre, [...] z'outre que Mam'selle a déjà z'été z'amoureuse de moi, folle de moi, grosse de moi, z'accouchée de moi, plus de cent fois. » (Parataxe prédominante)

1. 7-18 « Z'il serait fâcheux [...], qui sont une famille aussi z'illustre que les bonhommes Cassandre. » (Complexité par coordination et parataxe)

#### 3.2.2.2.3. Autres particularités orales

a) ça au lieu de cela

- p. 181 1. 31 « ça pourrait bien être »

b) Violation des modalités énonciatives

---

<sup>16</sup> Cf. Kerbrat-Orecchioni C., *La conversation*, Paris, Seuil, 1996.

Une phrase ne peut contenir plus d'une modalité énonciative. L'exemple suivant montre une phrase orale à la fois assertive et interrogative :

p. 234

l. 9-13

« Saint Roch z'est pour la rage, saint Hubert pour la peste, saint François z'à t'un cordon assez méritoire, chacun z'a son petit district, qu'est-ce qu'il z'a fait, saint Charles, mon ch'père ? »

### 3.2.3. Lexique<sup>17</sup>

p. 181

l. 26 « gondrille »

signification : « épée »

p. 181

l. 27 « relicher »

signification : « battre »

p. 181

l. 39 « chifflet »

signification : « sifflet », ici « gosier »

p. 234

l. 15 « pardienne »

exclamation dans le sens de « pardieu »

p. 235

l. 35 « Morguienne »

exclamation dans le sens de « pardieu »

## 3.3. MAUPASSANT, « AUX CHAMPS »

### 3.3.1. Marquages phonétiques

#### 3.3.1.1. Voyelles<sup>18</sup>

pp. 154-155

l. 6 pi / puis

l. 34 Qué qu't'en dis /

Qu'est-ce que tu en dis

l. 42 c'te [...] s'ra / cette [...] sera

l. 49 c't'éfant / cet enfant

pp. 158-159

l. 121 v'là / voilà

l. 151 d's éfants / des enfants

l. 155-156 je m'suis dit : v'là c'que  
j'serais /

je me suis dit : voilà ce que  
je serais

pp. 156-157

l. 76 m's éfants / mes enfants

l. 86 ben / bien

l. 116 té, m'n éfant / toi, mon enfant

#### 3.3.1.2. e muet

pp. 154-155

l. 6 que j'vous / que je vous

l. 7 d'vouloir / de vouloir

l. 36 J'dis qu'c'est / Je dis que c'est

l. 43 d'avant l'notaire /  
devant le notaire

pp. 158-159

l. 134 J'voulions / Je voulions

l. 141 r'procher d't'avoir /

reprocher de t'avoir

l. 144 j'vous le r'proche /

je vous le reproche

l. 146 l'malheur des éfants /

<sup>17</sup> Cf. Beaumarchais, *Jean Bête à la foire*, éd. Jacques Scherer, Paris, Gallimard, 1982, p. 269

<sup>18</sup> Dans l'extrait de Maupassant, la divergence de voyelles par rapport au français standard correspond à des réductions dans pratiquement tous les cas.

**le malheur des enfants**

- l. 146      Qu'vous / **Que** vous  
l. 154      c'que j'suis / **ce** que je suis  
l. 159      n'pas / **ne** pas  
l. 161      l'pardonnerai / **le** pardonnerai

pp. 156-157

- l. 75      J't'ai / **Je** t'ai

**3.3.1.3. Consonnes**

pp. 154-155

- l. 7      i / **il**

pp. 158-159

- l. 134      not' / **notre**  
l. 167      aut'part / **autre** part

**3.3.1.4. Autres particularités phonétiques**

pp. 154-155

- l. 34      Qué que / Qu'**est-ce** que      (simplification)  
l. 49      quéqu'**z'**ans / **quelques** ans      (simplification, liaison artificielle  
comme marque de pluralité)

**3.3.2. Syntaxe**

**3.3.2.1. Exclamations**

p. 154

- l. 7-8      « C'est i permis d'vouloir prendre un éfant comme ça ! »

pp. 158-159

- l. 131-132      « – Faut-i qu'vous ayez été sots pour laisser prendre le p'tit aux Vallin ! »  
l. 134      « J'voulions point vendre not' éfant ! »  
l. 137-138      « – C'est-i pas malheureux d'être sacrifié comme ça ! »  
l. 151      « – Tuez-vous donc pour élever d's éfants ! »  
l. 156      « [...] v'là c'que j'serais maintenant ! »  
l. 161-162      « Ça, voyez-vous, j'vous l'pardonnerai jamais ! »  
l. 167-168      « J'aime mieux m'en aller chercher ma vie aut' part ! »  
l. 173      « – Manants, va ! »

**3.3.2.2. Divers traits d'oralité**

**3.3.2.2.1. Points de suspension**

p. 154

- l. 3      « [...], à son bonheur, à... »  
l. 5-6      « [...], c'est tout réfléchi... »

**3.3.2.2.2. Absence de négation**

Le parler populaire comme le jargon renonce souvent au premier élément *ne* de la double négation (*ne ... pas, ne ...point, etc.*) typique et obligatoire dans le français standard et littéraire.

p. 155

l. 36 « – J’dis qu’ c’est point méprisable. »

p. 156

l. 75-77 « – J’ t’ai pas vendu, mé, j’ t’ai pas vendu, mon p’tiot. J’ vends pas m’s éfants, mé. J’sieus pas riche, mais vends pas m’s éfants. »

p. 158-159

l. 137 « – C’est-i pas malheureux d’être sacrifié comme ça ! » / « N’est-il pas [...] »

l. 141 « – Vas-tu pas nous r’procher d’ t’avoir gardé ? »

l. 161-162 « Ça, voyez-vous, j’vous l’ pardonnerai jamais ! »

### 3.3.2.2.3. *Le présentatif*

Un présentatif est un élément tel que *c’est* qui est, dans les exemples choisis, employé (par fausse analogie)<sup>19</sup> au lieu du simple verbe *être* :

p. 154 l. 7 « C’est i permis [...] » / « Est-il permis [...] »

p. 157 l. 116 « C’est-i té, m’n éfant ? » / « Est-ce toi, mon enfant ? »

p. 158 l. 137 « C’est-i pas malheureux [...] » / « N’est-ce pas malheureux [...] »

### 3.3.2.2.4. *Reprise*

Certaines phrases orales se qualifient par un détachement du sujet qui apparaît au début de phrase, mais qui est ensuite repris par un clitique (*ce, ça, etc.*), souvent sans accord :

p. 155

l. 42-43 « **C’té rente** de douze cents francs, **ce** s’ra promis d’avant l’notaire ? »

(Le mot *ce* reprend le sujet *C’té rente*, sans accord obligatoire dans la langue standard)

p. 158-159

l. 145-146 « **Des parents comme vous, ça** fait l’malheur des éfants. »

(Reprise du sujet *Des parents comme vous* par *ça*)

### 3.3.3. *Lexique*

p. 158 l. 145 « niants »                      signification : « idiots »<sup>20</sup>

<sup>19</sup> Le présentatif est dans la langue populaire souvent employé dans des phrases comme *C’est moi qui a fait ça* pour mettre l’emphase sur le sujet, ici la première personne *moi*. Dans les exemples du conte examiné de Maupassant, il n’est question d’emphase, sinon de simple (fausse) analogie avec les autres expressions où l’on trouve le présentatif commun dans l’oralité.

p. 159            1. 173 « Manants »            signification : « paysan » au sens péjoratif

### **3.4. ÉTUDE COMPARATIVE**

Cette section offre une comparaison des auteurs dans les domaines étudiés et permettra, en cause de la ressemblance entre les différents styles, de tirer une seule conclusion dans la partie finale de ce travail, à fin de gagner une vue générale sur l'emploi du jargon dans la littérature française à travers les siècles.

L'étude de la distribution du jargon mène à deux questions. Il est d'abord à examiner si le jargon est une propriété des dialogues ou s'il peut également être trouvé dans un récit. Les extraits en question nous offrent peu de raison pour assumer que le jargon est employé ailleurs que dans les dialogues ; d'autant plus qu'il s'agit de deux pièces de théâtre, où, les didascalies à part, on ne trouve que des dialogues. Pourtant, précisément une des didascalies nous offre un exemple d'expression familière sinon vulgaire. On peut ainsi lire dans une didascalie de *Jean Bête à la foire* « ARLEQUIN lui donne un coup de pied au cul et se remet gravement » (p. 235). Bien qu'on ne puisse attribuer l'expression « coup de pied au cul » à un langage non standard, mais qu'on soit obligé de le considérer comme français standard (car il n'y a aucune marque phonétique, morphologique ou syntaxique s'écartant de la norme), il s'agit d'un registre non littéraire ou vulgaire, adapté au contexte dans lequel la didascalie apparaît. Ici, cette expression familière est dite propriété du français familier et populaire (dont le jargon fait partiellement partie).<sup>21</sup> Chez Maupassant, le parler populaire n'apparaît pas hors dialogue ; le récit ne contient que du français standard. Pour conclure la première question, il reste à constater que le jargon apparaît seulement dans les dialogues, à l'exception de l'exemple vu.

Il est deuxièmement à considérer si le jargon est permanent ou occasionnel chez les personnages qui en font usage. À ce point, seul un des personnages de Molière nous offre un exemple d'emploi occasionnel du jargon. Ainsi, l'interlocuteur de Charlotte détermine le parler dont elle se sert ; elle emploie le français populaire face à Pierrot, tandis qu'elle fait usage d'une langue plus élevée quand elle se trouve devant Dom Juan. Du reste, les extraits nous montrent un emploi permanent du jargon chez les personnages.

Finalement, la distribution du jargon est semblable chez les trois auteurs étudiés. Les quelques exceptions vues, l'usage du langage familier dans la didascalie chez Beaumarchais ainsi que l'emploi occasionnel du jargon de la part de Charlotte chez Molière, ne permettent de relever un des auteurs comme généralement différent des autres.

### **4. CONCLUSION**

En conclusion, ce travail a, dans une première partie, montré la problématique de classification d'un parler sous les différentes notions telles que *argot* ou *jargon* ; le flou inter-notionnel ainsi que les frontières des notions indéterminables avec exactitude mènent à la nécessité d'introduire les termes intermédiaires *jargot*, *argot commun* et

---

<sup>20</sup> Cf. Maupassant, Guy de, « Aux champs », in *Contes de la Bécasse*, Paris, Gallimard, 1979, p. 104

<sup>21</sup> L'emploi d'un registre familier dans la didascalie de la p. 235 est presque obligatoire. Un remplacement de cette expression par une autre d'un registre élevé, telle que « coup de pied au derrière », etc. signifierait une rupture de registre (familier) et ne permettrait une lecture linéaire, sans interruption.

*jargon commun*. Ces sous-groupes introduits, dont la base fait partie du parler populaire, ne se distinguent de ce dernier que par leur cryptage intentionnel ou non ; l'intention est en même temps un critère important pour l'identification d'un parler comme argot ou jargon.

La deuxième partie de ce travail a présenté une sélection de traits propres au jargon et au parler populaire figurant dans des extraits de trois œuvres de la littérature française. Ainsi, l'étude a montré que les plus importantes différences entre français populaire et français standard se manifestent sous forme de marquages phonétiques, suivis de marques syntaxiques et complétés par quelques particularités lexicales, qui en même temps font du parler populaire un jargon.

La comparaison des auteurs, à partir des petits extraits, n'a dévoilé aucun auteur comme « révolutionnaire » dans son genre (au point de vue de la représentation de parlars non standards dans la littérature), mais elle a révélé la ressemblance entre eux, malgré les siècles qui les séparent. Finalement, il reste à ajouter que ce travail n'avait comme but que l'illustration de quelques traits caractéristiques du jargon ; il faudrait une collection de textes beaucoup plus ample que celle qui a été choisie ici pour pouvoir se faire une idée plus complète du jargon dans la littérature française.

## 5. ANNEXES : EXTRAITS ANALYSÉS

### 5.1. MOLIERE, DOM JUAN<sup>22</sup>

**ligne page 60**

CHARLOTTE

1 Mais, mon guieu, je t aime aussi.

PIERROT

Oüy, tu m aimes dune belle deguaine.

CHARLOTTE

Quement veux tu donc qu'on fasse ?

PIERROT

5 Je veux que l'en fasse comme l'en fait quand l'en aime comme il faut.

CHARLOTTE

Ne taimay-je pas aussi comme il faut ?

PIERROT

Non, quand ça est, ça se void, et l'en fait mille petites singeries aux personnes quand on les aime du

**ligne page 61**

---

<sup>22</sup> Cf. Molière, *Dom Juan*, éd. Georges Couton, Paris, Gallimard, 1999, p. 60-61, 66-67



10 bon du cœur. Regarde la grosse Thomasse comme  
elle est assotée du jeune Robain, alle est toujou autour  
de ly à lagacer, et ne le laisse jamais en repos. Toujou  
al ly fait queuque niche ou ly baille quelque taloche  
en passant, et l'autre jour qu'il estoit assis sur un esca-  
biau, al fut le tirer de dessous ly, et le fit choir tout de  
15 son long par tarre. Jarny vla où len voit les gens qui  
aimont, mais toy, tu ne me dis jamais mot, t'es toujou  
là comme eune vraye souche de bois, et je passerois  
vingt fois devant toy que tu ne te groüillerois pas pour  
me bailler le moindre coup, ou me dire la moindre  
20 chose. Ventrequenne, ça n'est pas bian, après tout, et  
t'es trop froide pour les gens.

CHARLOTTE

Que veux-tu que j'y fasse ? c'est mon himeur, et je  
ne me pis refondre.

PIERROT

25 Ignia himeur qui quienne, quand en a de l'amiquié  
pour les personnes, lan en baille toujou queuque petite  
signifiance.

CHARLOTTE

Enfin, je t'aime tout autant que je pis, et si tu n'es  
pas content de ça, tu n'as qu'à en aimer queuquautre.

**ligne page 66**

CHARLOTTE

1 Monsieur, cela vous plaît à dire, et je ne sais pas si  
c'est pour vous railler de moi.

DOM JUAN

5 Moi, me railler de vous ? Dieu m'en garde ! Je vous  
aime trop pour cela, et c'est du fond du cœur que je  
vous parle.

CHARLOTTE

Je vous suis bien obligée, si ça est.

DOM JUAN

Point du tout ; vous ne m'êtes point obligée de tout  
ce que je dis, et ce n'est qu'à votre beauté que vous en  
êtes redevable.

CHARLOTTE

10 Monsieur, tout ça est trop bien dit pour moi, et je

n'ai pas d'esprit pour vous répondre.

**ligne page 67**

DOM JUAN

Sganarelle, regarde un peu ses mains.

CHARLOTTE

Fi ! Monsieur, elles sont noires comme je ne sais quoi.

DOM JUAN

15 Ha ! que dites-vous là ? Elles sont les plus belles du monde ; souffrez que je les baise, je vous prie.

CHARLOTTE

Monsieur, c'est trop d'honneur que vous me faites, et si j'avais su ça tantôt, je n'aurais pas manqué de les laver avec du son.

DOM JUAN

20 Et dites-moi un peu, belle Charlotte, vous n'êtes pas mariée sans doute ?

CHARLOTTE

Non, Monsieur ; mais je dois bientôt l'être avec Piarrot, le fils de la voisine Simonette.

DOM JUAN

25 Quoi ? une personne comme vous serait la femme d'un simple paysan ! Non, non : c'est profaner tant de beautés, et vous n'êtes pas née pour demeurer dans un village. Vous méritez sans doute une meilleure fortune, et le Ciel, qui le connaît bien, m'a conduit ici tout [...]

**5.2. BEAUMARCHAIS, JEAN BÊTE À LA FOIRE<sup>23</sup>**

**ligne page 180**

JEAN BÊTE, *vivement*.

1 Z'et bien, mon cher Arlequin ! quand je vis que j'allais t'être écartelé sous la foudre d'une grêle de coups de bâton, z'avant la première parole du bon-homme Cassandre, je profite z'honnêtement de ce qu'il  
5 a t'encore la bouche ouverte de surprise, je lui plante la s'ringue dedans, et je pousse si z'adroitement qu'il

<sup>23</sup> Beaumarchais, *Jean Bête à la foire*, éd. Jacques Scherer, Paris, Gallimard, 1982, p. 180-181, 231, 234-235

prend tout jusqu'à la lie sans en perdre une bouchée ;  
ce qui lui rafraîchit les entrailles du cœur et calma pour  
un moment l'empêtement de sa colère.

ARLEQUIN

10 Vous lui avez donné là z'une question qui a dû  
l'empêcher de vous en faire.

JEAN BÊTE

15 Quand j'ai vu que je ne pouvais plus voir ma chère  
Zirzabelle, z'à qui Monsieur son père représenta z'à  
grands coups de pied dans le cul que ce petit amuse-  
ment-là lui déplaisait, l'impatience m'a pris z'et ce  
matin je monte derrière un fiacre pour arriver plus tôt  
chez mon Isabelle, et malgré mille z'obstacles, z'et un  
dévoiement qui m'est z'envoyé par la déesse Fortune,  
je me vois t'enfin à la porte du bonhomme Cassandre.

ARLEQUIN

20 Aïe, aïe, aïe !

JEAN BÊTE

V'là-t-il pas ce fichu géographe de Gilles qui prend la  
chandelle avec quoi z'on éclaire les chiens, quand z'on  
les congédie...

ARLEQUIN

Le manche à balai ?

**ligne page 181**

JEAN BÊTE

25 Et qui me reconduit z'avec jusqu'au cul-de-sac.

ARLEQUIN

Ah l'indigne gueux ! Mais c'te gondrille donc ? est-  
ce que vous n'avez pas pu le relicher t'avec ?

JEAN BÊTE

30 Tu m'y fais songer, je n'ai pas pensé t'à m'en servir.  
Ce drôle-là z'en veut sûrement z'en secret au pucelage  
de ma chère Zirzabelle.

ARLEQUIN

Ça pourrait bien être, car c'est z'un enfonceux de  
portes ouvertes.

JEAN BÊTE, *furieux*.

Non, z'il vaut mieux que je vienne massacrer le père,

35 la fille, Gilles, tous mes ridevaux, z'et que je m'empoisonne ensuite d'un grand coup de plat d'épée z'au travers de l'âme.

ARLEQUIN

Ah ! Monsieur, c'te vengeance-là z'est vile et même puérite. La mort ne viendra peut-être que trop tôt nous serrer le chifflet à six pieds de terre ; ne cherchons pas  
40 noise, croyez-moi ; déguisez-vous plutôt en Anglais, qui vend de l'orviétan. J'ai là un habit de Turc qui sera z'à merveille pour ça, nous v'là dans le temps de la Foire, nous pourrons trouver le moyen de vous  
45 revenger de c't'escogriffe de Gilles, et c'est d'autant plus aisé que Mademoiselle Zirzabelle z'est ici, z'avec Monsieur son père.

**ligne page 231**

JEAN BÊTE

1 Monsieur le bonhomme Cassandre, si j'ai t'ébauchée Mameselle votre fille, je ne demande pas mieux que de l'achever de peindre, mais il est temps de vous dire z'à  
5 quelle fin tous mes tartagèmes et déguisements d'opéra, z'outre que Mam'selle a déjà z'été z'amoureuse de moi, folle de moi, grosse de moi, z'accouchée de moi, plus de cent fois. Z'il serait fâcheux qu'étant  
10 encore dans le cas de produire bientôt z'un nouveau emblème de note amour, on l'empêchât de rendre de petit fruit-là tout doucement, comme elle l'a pris, et pour vous le couper court, Monsieur, je ne suis pas  
15 t'un véritable beau Léandre, comme vous le croyez, je m'appelle Jean Bête, Monsieur, auteur de parades, fils de Jean Broche, petit-fils de Jean Fonce, arrière petit-fils de Jean Loque, issu de Jean Farine, qui sortait de Jean des Vignes, lequel descendait en droite ligne de Jean sans Terre et de Jean sans Aveu, qui sont une famille aussi z'illustre que les bonshommes Cassandre. Vous saurez en outre qu'un de mes grands-pères...

**ligne page 234**

GILLES

1 Je n'en sais rien, Monsieur Cassandre, mais n'y a qu'à compter, C'était vendredi le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, jeudi prochain c'est le Mardi gras : il est bien aisé t'à c't'heure...

CASSANDRE

5 Ah ! je me reconnais. Nous tenons t'aujourd'hui le trente-quatre, fête de saint Charles, et z'un jour trop

z'agréable dans le canton, pour que nous ne l'em-  
ployions pas t'à nous réjouir comme les autres.

ISABELLE

10 Et de quoi guérit-il saint Charles ? Saint Roch z'est  
pour la rage, saint Hubert pour la peste, saint  
François z'à t'un cordon assez méritoire, chacun z'a  
son petit district, qu'est-ce qu'il z'a fait, saint Charles,  
mon ch'père ?

CASSANDRE

15 Ce qui z'as fait ? Et pardienne, t'es donc sourde ?  
Est-ce que tu ne les entends pas tous crier ? C'ti-ci ? z'il  
a sauvé not'père. C'ti là ? z'il a marié notre fille.  
C't'autre ? il fait subsister not'maison. Dans ce coin-  
ci ? j'équions ruiné sans lui. Dans ce coin-là ? z'il est le  
20 soutien des familles. Un peu plus loin ? z'il est le père  
des pauvres, et tretous ensemble ? puisse-t-il vivre  
encore cent ans ! (*Il crie en se bouchant les oreilles.*) Eh !

**ligne page 235**

Messieurs ! Messieurs, je vous crois, je le désire aussi,  
mais vous nous gueulez tous aux oreilles, que c'est un  
train z'à rendre les gens sourds.

ISABELLE

25 Où voyez-vous donc tout ça, mon ch'père ? Il n'y a  
personne ici. Est-ce qu'il devient z'imbécile, donc ?

JEAN BÊTE

30 Tout ce qu'il a dit z'est vrai, ma chère Zirzabelle,  
excepté qu'il a z'orné la fin de son discours d'une  
image d'théorique. Monsieur votre père est z'un  
Cicéron qui z'a toujours brillé dans le style ratoire.

GILLES

Oh ! dame, quand il s'y met, c'est z'un vrai p'tit  
*Volterre à terre.*

ARLEQUIN *lui donne un coup de pied au cul  
et se remet gravement.*

Ce qu'un dit là ne vous regarde pas, z'on parle d'un  
Charles et vous vous appelez Gilles.

GILLES

35 Morguienne ! avertissez donc quand vous frappez,  
z'on se rangera.

ISABELLE

Mon cher z'amant, je crois que vous m'en contez un  
peu, et ce n'est pas bien à vous ni à mon ch'père  
d'abuser z'avec des contes moraux l'innocence d'une  
40 jeunesse nubile comme je puis t'être. Ousqu'il y a t'un  
saint dans ce monde-ci qui ne soit pas depuis ben  
longtemps dans l'autre ? Moi, je n'en ai jamais vu que  
dans la châsse Saint Ovide et dans l'almanach.

### 5.3. MAUPASSANT, « AUX CHAMPS »<sup>24</sup>

#### ligne page 154

1 Alors ils firent une dernière tentative.  
- Mais, mes amis, songez à l'avenir de  
votre enfant, à son bonheur, à...  
La paysanne, exaspérée, lui coupa la parole :  
5 - C'est tout vu, c'est tout entendu, c'est  
tout réfléchi... Allez-vous-en, et pi, que j'vous  
revoie point par ici. C'est i permis d'vouloir  
prendre un éfant comme ça !  
Alors, Mme d'Hubières, en sortant, s'avisa  
10 qu'ils étaient deux tout petits, et elle demanda  
à travers ses larmes, avec une ténacité de  
femme volontaire et gâtée, qui ne veut jamais  
attendre :  
- Mais l'autre petit n'est pas à vous ?  
15 Le père Tuvache répondit :  
- Non, c'est aux voisins ; vous pouvez y  
aller si vous voulez.  
Et il rentra dans la maison, où retentissait la  
voix indignée de sa femme.  
20 Les Vallin étaient à table, en train de manger  
avec lenteur des tranches de pain qu'ils frot-  
taient parcimonieusement avec un peu de  
beurre piqué au couteau, dans une assiette  
entre eux deux.  
25 M. d'Hubières recommença ses proposi-  
tions, mais avec plus d'insinuations, de précau-  
tions oratoires, d'astuce.  
Les deux ruraux hochaient la tête en signe  
de refus ; mais quand ils apprirent qu'ils

#### ligne page 155

<sup>24</sup> Maupassant, Guy de, « Aux champs », in *Contes de la Bécasse*, Paris, Gallimard, 1979, p. 154-159

30 auraient cent francs par mois, ils se considéraient, se consultant de l'œil, très ébranlés.

Ils gardèrent longtemps le silence, torturés, hésitants. La femme enfin demanda :

- Qué qu' t'en dis, l'homme ?

35 Il prononça d'un ton sentencieux :

- J' dis qu' c'est point méprisable.

Alors Mme d'Hubières, qui tremblait d'angoisse, leur parla de l'avenir du petit, de son bonheur, et de tout l'argent qu'il pourrait leur donner plus tard.

40

Le paysan demanda :

- C'te rente de douze cents francs, ce s'ra promis d'avant l'notaire ?

M. d'Hubières répondit :

45 - Mais certainement, dès demain.

La fermière, qui méditait, reprit :

- Cent francs par mois, c'est point suffisant pour nous priver du p'tit ; ça travaillera dans quéqu'z' ans c't' éfant ; i nous faut cent vingt francs.

50

Mme d'Hubières, trépignant d'impatience, les accorda tout de suite ; et, comme elle voulait enlever l'enfant, elle donna cent francs en cadeau pendant que son mari faisait un écrit.

55 Le maire et un voisin, appelés aussitôt, servirent de témoins complaisants.

Et la jeune femme, radieuse, emporta le marmot hurlant, comme on emporte un bibelot désiré d'un magasin.

**ligne page 156**

60 Les Tuvache, sur leur porte, le regardaient partir, muets, sévères, regrettant peut-être leur refus.

On n'entendit plus du tout parler du petit Jean Vallin. Les parents, chaque mois, allaient toucher leurs cent vingt francs chez le notaire ; et ils étaient fâchés avec leurs voisins parce que la mère Tuvache les agonisait d'ignominies, répétant sans cesse de porte en porte qu'il fallait être dénaturé pour vendre son enfant,

70 que c'était une horreur, une saleté, une corruption.

Et parfois elle prenait en ses bras son Charlot avec ostentation, lui criant, comme s'il eût compris :

75 - J't'ai pas vendu, mé, j't'ai pas vendu,  
 mon p'tiot. J'vends pas m's éfants, mé.  
 J'sieus pas riche, mais vend's pas m's éfants.  
 Et, pendant des années et encore des années,  
 ce fut ainsi chaque jour ; chaque jour des allu-  
 80 sions grossières étaient vociférées devant la  
 porte, de façon à entrer dans la maison voisine.  
 La mère Tuvache avait fini par se croire supé-  
 rieuse à toute la contrée parce qu'elle n'avait  
 pas vendu Charlot. Et ceux qui parlaient d'elle  
 85 disaient :  
 - J'sais ben que c'était engageant, c'est  
 égal, elle s'a conduite comme une bonne mère.  
 On la citait : et Charlot, qui prenait dix-huit

**ligne page 157**

90 ans, élevé dans cette idée qu'on lui répétait  
 sans répit, se jugeait lui-même supérieur à ses  
 camarades, parce qu'on ne l'avait pas vendu.

Les Vallin vivotaient à leur aise, grâce à la  
 pension. La fureur inapaisable des Tuvache,  
 restés misérables, venait de là.

95 Leur fils aîné partit au service. Le second  
 mourut ; Charlot resta seul à peiner avec le  
 vieux père pour nourrir la mère et deux autres  
 sœurs cadettes qu'il avait.

100 Il prenait vingt et un ans, quand, un matin,  
 une brillante voiture s'arrêta devant les deux  
 chaumières. Un jeune monsieur, avec une  
 chaîne de montre en or, descendit, donnant la  
 main à une vieille dame en cheveux blancs. La  
 vieille dame lui dit :

105 - C'est là, mon enfant, à la seconde  
 maison.

Et il entra comme chez lui dans la mesure  
 de Vallin.

110 La vieille mère lavait ses tabliers ; le père,  
 infirme, sommeillait près de l'âtre. Tous deux  
 levèrent la tête, et le jeune homme dit :

- Bonjour, papa ; bonjour, maman.

115 Ils se dressèrent, effarés. La paysanne laissa  
 tomber d'émoi son savon dans son eau et bal-  
 butia :

- C'est-i té, m'n éfant ? C'est-i té, m'n  
 éfant ?

**ligne page 158**



Il la prit dans ses bras et l'embrassa, en répé-  
tant : « Bonjour, maman. » Tandis que le vieux,  
120 tout tremblant, disait, de son ton calme qu'il ne  
perdait jamais : « Te v'là-t'i revenu, Jean ? »  
Comme s'il l'avait vu un mois auparavant.

Et, quand ils se furent reconnus, les parents  
voulurent tout de suite sortir le fieu dans le  
125 pays pour le montrer. On le conduisit chez le  
maire, chez l'adjoint, chez le curé, chez l'insti-  
tuteur.

Charlot, debout sur le seuil de sa chaumière,  
le regardait passer.

130 Le soir, au souper, il dit aux vieux :  
- Faut-i qu'vous ayez été sots pour laisser  
prendre le p'tit aux Vallin !

Sa mère répondit obstinément :  
- J'voulions point vendre not'éfant !

135 Le père ne disait rien.

Le fils reprit :  
- C'est-i pas malheureux d'être sacrifié  
comme ça !

140 Alors le père Tuvache articula d'un ton  
coléreux :

- Vas-tu pas nous r'procher d't'avoir  
gardé ?

Et le jeune homme, brutalement :  
- Oui, j'vous le r'proche, que vous n'êtes  
145 que des niants. Des parents comme vous, ça

**ligne page 159**

fait l'malheur des éfants. Qu'vous mériteriez  
que j'vous quitte.

La bonne femme pleurait dans son assiette.  
Elle gémit tout en avalant des cuillerées de  
150 soupe dont elle répandait la moitié :

- Tuez-vous donc pour élever d's éfants !

Alors le gars, rudement :  
- J'aimerais mieux n'être point né que  
d'être c'que j'suis. Quand j'ai vu l'autre,  
155 tantôt, mon sang n'a fait qu'un tour. Je m'suis  
dit : v'là c'que j'serais maintenant !

Il se leva.  
- Tenez, j'sens bien que je ferai mieux de  
n'pas rester ici, parce que j'vous le reproche-  
rais du matin au soir, et que j'vous ferais une  
160 vie d'misère. Ça, voyez-vous, j'vous l'par-  
donnerai jamais !

Les deux vieux se taisaient, atterrés,

- larmoyants.
- 165 Il reprit :  
 - Non, c't'idée-là, ce serait trop dur.  
 J'aime mieux m'en aller chercher ma vie aut'  
 part !  
 Il ouvrit la porte. Un bruit de voix entra. Les
- 170 Vallin festoyaient avec l'enfant revenu.  
 Alors Charlot tapa du pied et, se tournant  
 vers ses parents, cria :  
 - Manants, va !  
 Et il disparut dans la nuit.

## 6. BIBLIOGRAPHIE

### 6.1. Corpus analysé

- Beaumarchais, *Jean Bête à la foire*, éd. Jacques Scherer, Paris, Gallimard, 1982.  
 Maupassant, Guy de, « Aux champs », in *Contes de la Bécasse*, Paris, Gallimard, 1979.  
 Molière, *Dom Juan*, éd. Georges Couton, Paris, Gallimard, 1999.

### 6.2. Études théoriques

- Blanchet, Philippe, « Diversité du français, argot, jargon » in *Centre d'argotologie XI-XII*, Université de Paris V, 1991.  
 Gadet, F., *Le français populaire*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1992.  
 Kerbrat-Orecchioni, C., *La conversation*, Paris, Seuil, 1996.  
 Rousselot, Philippe, « Le Parler, l'argot et le jargon » in *Centre d'argotologie XI-XII*, Université de Paris V, 1991.  
 Sourdot, Marc, « Argot, jargon, jargot » in *Langue française*, Paris, Larousse, 1991.